

Formation  
d'animateur de groupe d'analyse des pratiques  
professionnelles (APP)  
Certificate of Advanced Studies (CAS)

**Présentation du concept de formation**

## 1. INTRODUCTION : une formation nécessaire.

Dans la formation des futurs enseignants de la HEP-BEJUNE, des séminaires d'Analyse des Pratiques Professionnelles (ci-après APP) sont dispensés tant en formation préscolaire et primaire qu'en formation au secondaire 1 et 2. Une formation attestée en animation d'APP s'avère nécessaire afin de préparer les formateurs pour assurer cette tâche particulière de la formation des enseignants. Par ailleurs, de nombreuses demandes émanant du terrain de la pratique nécessitent d'étoffer l'offre de formation dans ce domaine.

Pour répondre à ces besoins en formation, la HEP-BEJUNE met sur pied une formation spécifique pour les animateurs de groupe en analyse des pratiques professionnelles débouchant sur un Certificate of Advanced Studies (CAS), crédité de 12 crédits ECTS.

## 2. INTENTION : des compétences spécifiques à développer.

Cette formation en cours d'emploi vise l'acquisition des compétences spécifiques nécessaires à la conduite des APP. Elle met l'accent sur les compétences et postures indispensables à l'accompagnement des pratiques réflexives en formation d'adultes. Elle forme au rôle de « tiers-passeur » (Altet, 2005). Notamment en menant un travail sur l'écoute, sur la formulation de questions ouvertes, sur la gestion et l'accueil des émotions, sur l'accompagnement au sein du groupe d'APP. Le formateur est amené à développer des compétences d'analyse, à opérer des choix épistémologiques et méthodologiques et à animer un groupe d'adultes. De manière plus spécifique, les compétences suivantes sont particulièrement travaillées pour animer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles :

- Concevoir et réguler la pratique d'accompagnement collectif
- Comprendre et utiliser les outils de la communication interpersonnelle et de la dynamique de groupe
- Assurer aux participants des groupes d'APP un espace protégé d'écoute et de réflexion
- Mettre en place un cadre et un dispositif de travail approprié
- Favoriser la communication pour mener à bien le processus d'accompagnement
- Prendre en compte et aider à reconnaître la complexité de la dimension collective
- Mobiliser les ressources du groupe
- Développer sa propre démarche réflexive sur sa pratique d'animateur de groupes d'APP
- Savoir réguler les processus de groupe selon besoin
- Prendre en compte les aspects du contexte institutionnel dans lequel s'inscrit l'accompagnement en APP
- Identifier les principaux courants et approches en analyse des pratiques professionnelles et faire des choix épistémologiques conscients.

## 3. PRATIQUE REFLEXIVE : une articulation pratique/théorie/pratique.

Dans le cadre de la formation, le rôle des animateurs d'APP est clarifié afin de leur permettre de favoriser chez leurs étudiants ou collègues le développement des compétences spécifiques liées aux APP, selon le référentiel de compétences de la HEP-BEJUNE, à savoir :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions

- Respecter les aspects confidentiels de sa profession
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.
- Recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Or, pour permettre l'émergence et la croissance de ces compétences chez l'étudiant ou le collègue, participant aux groupes d'APP, il est indispensable que l'animateur ait expérimenté lui-même le processus d'APP et ses bénéfices directs et indirects.

Aussi, il est prévu, dans le cadre de la formation, pour chaque participant :

- a) l'animation (en duo) d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles en formation de base (avec des étudiants HEP) ou en formation continue (avec des enseignants titulaires).
- b) l'entraînement entre pairs, en pratiquant l'APP, de manière autonome, en petit groupe d'animateurs en formation.
- c) la participation et l'accompagnement par un groupe de suivi : le groupe de suivi, sous la responsabilité d'un formateur en APP, reprend et analyse en groupe les situations abordées en APP menés en a) et propose des pistes nouvelles de réflexion ; il offre aussi l'occasion d'opérer des liens avec les éléments théoriques abordés dans la formation.

Complété par des cours théoriques ciblés, le dispositif de formation est construit autour de l'articulation « pratique/théorie/pratique » largement exposé par Altet et visant au développement, par la prise de conscience et l'expérimentation, de la pratique réflexive.

#### 4. FORMATION : une approche modulaire basée sur la pratique

La formation est essentiellement articulée sur les vécus expérimentiels et les réflexions développées en lien avec ceux-ci et étayées par les apports théoriques.

La formation, d'un volume de 12 crédits ECTS est organisée en six modules distincts :

1. module de base (lancement / introduction de la formation et séance finale)
2. module théorique (cours/séminaires et conférences),
3. module d'accompagnement,
4. module d'entraînement de pratique de l'APP entre pairs,
5. module de travail personnel (tenue d'un journal de bord) et travail écrit de fin de formation,
6. module de pratique d'animation de groupe en APP ( non crédité en tant que tel, s'inscrit dans la pratique autonome).

Le module de cours/séminaires ainsi que le module d'introduction et le module final comptent ensemble pour trois crédits ECTS, le module de pratique entre pairs compte pour un crédit et le module d'accompagnement compte pour quatre crédits. Le travail écrit, quant à lui, compte pour quatre crédits.

## 1. Module de base : introduction à la démarche d'analyse des pratiques professionnelles (APP)

Si le concept général d'analyse des pratiques est largement utilisé dans les formations des enseignants, les fondements, l'articulation avec le concept d'enseignant réflexif et de professionnalisation, son épistémologie et ses principes ne sont que rarement abordés. Or il est indispensable que les formateurs puissent relier leur démarche de formation aux courants et enjeux actuels de la formation des enseignants et de leurs pratiques dans le terrain.

Il est important pour les formateurs d'APP de comprendre et situer l'apport des analyses des pratiques professionnelles dans la palette des actes de formation à visée professionnalisante : la recherche, le portfolio, la vidéo-formation, etc. Il est tout autant important d'en comprendre et d'en mesurer la spécificité : aspect groupal, travail sur un écrit ou non, boucles réflexives, etc.

La pertinence de l'accompagnement en groupe d'APP est abordée durant ce module, en se basant, notamment sur les expériences menées dans d'autres formations d'enseignants et sur la recherche dans ce domaine.

Ce module comprend par ailleurs la séance de fin de formation qui permet la présentation des travaux écrits et la synthèse des journaux de bord à l'ensemble de la volée. Cette séance donne la possibilité aux participants de clore la formation par une évaluation non-formelle des démarches entreprises et de se projeter dans l'avenir de leur formation continue.

## 2. Module théorique : différentes approches centrées sur l'analyse de situations et de pratiques

Les cours et séminaires théoriques abordent les grandes orientations des APP dans les formations des enseignants, décrivent les outils et grilles d'analyse utiles dans l'accompagnement en APP et permettent la construction de repères théoriques en lien avec l'approche proposée.

Ils ont la forme générale suivante :

- a) conférence introductive du sujet par un expert et définition des questions importantes
- b) travail en séminaire autour de la conférence, implication pratique dans des jeux de rôles, analyses vidéo, mises en situation et autres exercices.

S'il est nécessaire de comprendre les courants de pensée qui sous-tendent les diverses approches en analyse des pratiques professionnelles, il est également indispensable de comprendre les enjeux et les fonctionnements des principaux dispositifs en usage dans la formation des enseignants. Ainsi dans ce module, il sera présenté et expérimenté divers dispositifs : GEASE (Groupe d'entraînement à l'analyse des situations éducatives, d'après Etienne et Fumat, 2014), GFAPP (Groupe de formation à l'analyse des pratiques professionnelles, d'après Robo, 2012), ARPPEGE (Analyse réflexive de pratiques professionnelles en groupe d'échange, d'après Vacher, 2015), groupe d'analyse de pratique par l'accompagnement réflexif (Thiébaud, 2013). Différentes situations et pratiques éducatives seront analysées selon ces dispositifs.

### 3. Module d'accompagnement

Les participants sont accompagnés par un spécialiste de l'APP et sont réunis régulièrement au sein d'un petit groupe d'environ 8 participants en formation d'animateurs. Durant les séminaires d'accompagnement, ils abordent, sous la forme d'analyse de pratiques, les questions en lien avec les APP qu'ils ont animées et vécues ailleurs.

Les situations abordées et présentées en groupe d'analyse entre pairs servent également de matériaux de réflexion dans le cadre du module d'accompagnement.

Le spécialiste de l'APP accompagnant le groupe propose des approches originales, des outils pertinents pour le traitement des situations. Il offre des ouvertures et des pistes nouvelles aux animateurs de groupe en APP en formation. Il assure, par une évaluation formatrice continue, le développement des compétences visées par le référentiel de cours.

### 4. Module d'entraînement de pratique de l'APP entre pairs

Durant toute la formation, les participants se réunissent, en petits groupes autonomes de 5 à 6 personnes, pour mener des APP entre pairs. Les APP portent sur leurs pratiques et vécus d'enseignant et sur les pratiques en tant qu'animateur d'APP. Les animateurs du groupe d'APP entre pairs sont désignés par les participants et changent d'une séance à l'autre. Les réflexions menées en petits groupes de pairs sont reprises et analysées dans le groupe d'accompagnement.

### 5. Module de travail personnel (tenue d'un journal de bord) et travail écrit de fin de formation

Durant toute la durée du module d'accompagnement, le futur animateur de groupe en APP tient un journal de bord dans lequel il consigne ses remarques, ses questionnements, ses étonnements et ses réflexions. Régulièrement il en extrait des questions pour les poser dans le groupe d'accompagnement. Celles-ci sont traitées dans le module d'accompagnement et le formateur propose diverses articulations avec les approches théoriques développées.

Le travail écrit de fin de formation est composé d'une synthèse du journal de bord et de l'analyse de différents aspects de l'APP, selon des modalités définies par ailleurs.

### 6. Module de pratique d'animation de groupe en APP

Chacun des participants à la formation assure une animation en groupe en APP, soit avec des étudiants de la HEP, soit avec des collègues en formation continue. Ce module n'est pas crédité.

## 5. PUBLIC visé et conditions d'admission

Le principal public concerné par la formation proposée comprend :

- les formateurs de la HEP-BEJUNE responsables des séminaires d'analyse des pratiques auprès des étudiants/stagiaires,

- les professionnels de l'espace BEJUNE ou d'autres cantons (enseignants du terrain, FEE, médiateurs scolaires, directeurs, formateurs d'autres HEP, etc.).

Une formation pédagogique constitue la principale condition d'admission à la formation. La pratique préalable des APP n'est pas requise.

La formation, pour être validée, devra impérativement contenir une pratique des APP en tant qu'animateur durant un minimum de 10 séances, soit 15h. (suivies par le groupe d'accompagnement) et la participation à un groupe d'APP entre pairs pour une vingtaine d'heures.

## 6. ORGANISATION générale

Les cours ont lieu sur temps hors enseignement, soit le vendredi soir de 17h30 à 19h30 pour les conférences théoriques introductives et le mercredi après-midi (13h30 – 17h30) ainsi que le samedi de 9h à 17h. pour les autres activités de formation.

L'organisation et le suivi des groupes d'APP entre pairs sont laissés à la responsabilité des participants qui s'organisent de manière autonome. La fréquentation du groupe d'APP entre pairs est attestée par le groupe, sur signatures, et doit correspondre au minimum à 20h de pratique.

### Volume horaire de la formation : synthèse

| <i>Modules de formation</i>  | <i>Temps présentiel</i> | <i>Travail autonome</i> | <i>Nombre de crédits ECTS</i> |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------------|
| 1. Module de base (lancement / introduction de la formation et séance finale)                    | 16h                     | 10h                     | 1                             |
| 2. Module théorique (4 conférences et 4x1jour et)  | 32h                     | 10h                     | 2                             |
| 3. Module d'accompagnement   | 48h                     | 30h                     | 4                             |
| 4. Module d'entraînement de pratique de l'APP entre pairs  | 20h                     | 10h                     | 1                             |
| 5. Module de travail personnel (tenue d'un journal de bord) et travail écrit de fin de formation |                         | 120h                    | 4                             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>116h</b>             | <b>180h</b>             | <b>12 crédits</b>             |
| 6. Module de pratique d'animation de groupe d'APP  | 15h                     | 12h                     | Non crédité                   |

## 7. CERTIFICATION

Le Certificate of Advanced Studies (CAS) est délivré au terme de la formation aux participants qui remplissent les conditions suivantes :

- Suivi régulier de tous les modules de formation (80% de présence au minimum),
- Rédaction d'un travail de fin de formation selon les directives,
- Présentation orale de ce travail devant son groupe d'accompagnement,
- Pratique de l'APP en tant qu'animateur avec un groupe d'étudiants HEP ou d'enseignants durant un minimum de 15h.

Dans le cadre de la validation des acquis par équivalence de formation suivie, une partie des crédits attachés aux modules théoriques peut être obtenue suite à une demande spécifique et argumentée auprès de la direction du cours. En aucun cas la VAE ne pourra porter sur les crédits des modules de

pratiques des APP (module de pratique de l'APP entre pairs, module d'accompagnement et module de pratique d'animateur de groupe d'APP).

## 8. PLANIFICATION

La formation démarre au début de l'année académique. La sélection des futurs animateurs et la validation des acquis de l'expérience se déroulent entre septembre et octobre. La formation théorique et pratique dure une année et demie, sans la rédaction du travail de fin de formation. Elle peut être prolongée pour permettre la pratique d'animateur de groupe APP.

## 9. REMARQUES complémentaires

Le présent document expose le concept de formation de formateur en APP et n'entend pas faire de proposition précise sur l'approche à privilégier dans la formation de futurs enseignants ou d'enseignants titulaires, ni sur le dispositif à développer. Toutefois il est clairement recommandé de mettre en cohérence les axes de la formation proposée et les pratiques déployées dans le terrain de la formation ou de l'accompagnement. Il en va du principe même d'homothétie nécessaire à la crédibilité de l'une et l'autre formation.

L'ouverture de la formation à d'autres formateurs des HEP romandes est possible dans la mesure où le nombre de participants n'excède pas 18 personnes. Les groupes d'accompagnement ne devraient pas dépasser le nombre de 9 participants et ils devraient s'inscrire dans la stabilité durant toute la durée de la formation.

La proposition de formation développée ici se veut d'un haut niveau d'exigence. Pour ce faire, la qualité des intervenants est déterminante. Chacun des modules est donc confié à des spécialistes reconnus dans le monde éducatif francophone, particulièrement dans l'accompagnement en APP.

L'apport de ces spécialistes pourra bénéficier à un public plus large (superviseurs, FEE, médiateurs, directeurs, conseillers pédagogiques, formateurs HEP, etc.) lors des conférences publiques données le vendredi soir.

La logique de formation et les objectifs visés ne permettent pas une formation modulaire libre, à savoir que les participants ne prennent que les modules qui les intéressent, avec ou sans visée d'obtention de l'attestation. Le suivi de l'ensemble de la formation est indispensable pour que les effets de formation groupale puissent se développer, en cohérence avec la formation attendue par les séminaires d'APP. Une part importante des apprentissages dépend de l'investissement de chacun dans le travail du groupe et cette dimension ne peut être éludée. Demeure réservée la VAE pour les modules théoriques.

Le développement de la formation de formateur en APP pourrait se faire en lien avec la formation de superviseur (Maîtrise d'études avancées en Supervision), dont il est largement inspiré. Sans perdre la spécificité de l'une ou de l'autre formation, il est possible d'envisager certains actes communs de formation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Altet, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. *Revue française de pédagogie*, 138, 85-93.
- Altet, M. (2005). *L'analyse des pratiques en formation initiale des enseignants pour développer une pratique réflexive sur et pour l'action*. IUFM des Pays de Loire, Nantes : Collections Ressources, 8, 28-34.
- Altet, M. & Vinatier, I. (2008). *Analyser et comprendre la pratique enseignante*. Rennes : PUR.
- Beckers, J., Biemar, S., Boucenna, S., Charlier, E., François, N. & Leroy, C. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive ? Outils et grilles d'analyse des pratiques* Bruxelles : De Boeck: Collection Guides pratiques. Former et se former.
- Blanchard-Laville, C. & Fablet, D. (1998). *Analyser les pratiques professionnelles*. Paris: L'Harmattan.
- Blanchard-Laville, C. & Fablet, D. (1999). *Développer l'analyse des pratiques professionnelles dans le champ des interventions socio-éducatives*. Paris : L'Harmattan.
- Boucenna, S., Charlier, E. et Donnay, J. (2007). Le codéveloppement par les pairs : une stratégie de réflexivité au service de l'évaluation et du conseil. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, n° 18, pp. 51-61.
- Cifali, M. (2014). Brefs repères pour l'analyse des pratiques professionnelles. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 2, pp 20-27. <http://www.analysedepratique.org/?p=1014>.
- Donnay, J. & Charlier, E. (2006). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Editions de CRP: Presses universitaires de Namur.
- Etienne, R. & Fumat, Y (2014). *Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ?* Editeur : De Boeck.
- Faingold, N. (2014). Un dispositif d'analyse de pratiques centré sur la question que se pose le narrateur. In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 3, pp 3-12. <http://www.analysedepratique.org/?p=1221>.
- Fumat, Y., Vincens, C. & Etienne, R. (2003). *Analyser les situations éducatives*. Paris : ESF.
- Lamy, M. (2014). Quels liens entre l'Entretien d'Explicitation (EDE) et les analyses de pratiques professionnelles (APP) en groupe ? In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 2, pp 50-58. <http://www.analysedepratique.org/?p=?p=1103>.
- Legault, J.-P. (2004). *Former des enseignants réflexifs*. Outremont : Logiques.
- Perrenoud, P. (1996). Peut-on changer par l'analyse de ses pratiques ? In *Cahiers pédagogiques*, 346, 14-16.
- Robo, P. L'analyse de pratiques professionnelles. Un dispositif de formation accompagnante. Vie pédagogique, Ministère de l'Éducation du Québec, N° 122 – février - mars 2002 avec errata dans le N° 123 – avril - mai 2002. [http://probo.free.fr/ecrits\\_app/A\\_propos\\_APP\\_Vie\\_Pedagogique.htm](http://probo.free.fr/ecrits_app/A_propos_APP_Vie_Pedagogique.htm).



Rovero, P. (2001). Réfléchir sur sa pratique, oui... mais qui réfléchit et pourquoi ? Quand et où ? Comment ? In P. Marc, M.-P. Matthey et P. Rovero. In *Imprécis de formation des maîtres* (p.195-214). Genève : Ed. du Tricorne.

Perez-Roux Th. et Balleux A. (dir.) (2014). *Mutations dans l'enseignement et la formation*. Paris : L'Harmattan.

Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché dans l'agir personnel*. Montréal : Logiques.

Thiébaud, M. (2013). Multiples bénéfices de l'analyse de pratiques professionnelles en groupe : quels éléments clés les favorisent ? In *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 1, pp 61-72. <http://www.analysedepratique.org/?p=54>.

Vacher, Y. (2015). *Construire une pratique réflexive*. Comprendre et agir. Bruxelles : De Boeck.

Wentzel, B. (2010). Le praticien réflexif : entre recherche, formation et compétences professionnelles. In *Recherche et formation à l'enseignement : spécificités et interdépendance*. Bienne : Actes de la recherche de la HEP-BEJUNE, n°8. (pp. 15-35).